

Bulletin de soutien et d'adhésion

Je souhaite :

Adhérer à l'Association « Art en Chapelles » (20€ par personne et 30€ par couple)

Soutenir l'association et ses actions par un don de €

TOTAL : €

M^{me}, M. :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

E-mail :

Ces renseignements ne seront pas communiqués mais sont indispensables pour l'envoi du reçu fiscal.

Don par chèque établi à l'ordre de :

Art en Chapelles

2 chemin des Meules

25160 LABERGEMENT Ste-MARIE

Bon à savoir :

"Art en Chapelles" est une association reconnue d'intérêt général; 66% de votre versement (adhésion + don) sont déductibles de votre impôt sur le revenu.